DLP 26-6-90618569

ISSN : 0980-9384 +P

Avertissements agricoles

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

GRANDES CULTURES SEMENCES **49M - 18 juin 1990**

LUZERNE A GRAINES - N° 5

(en collaboration avec la FNAMS et les SUADS de l'Aude, du gard et de l'Hérault)

TORDEUSES :
- **INTENSIFICATION DES CAPTURES EN ZONES OUEST-AUDOISE**
- **MAINTIEN DES CAPTURES A UN NIVEAU ELEVE EN ZONES COTIERES PRECOCES**

TYCHIUS-PUNAISES : RESTEZ VIGILANTS

Dans la majorité des secteurs, même les plus tardifs de l'Ouest-Audois et du Nord-Gardois, les parcelles non précoupées sont au stade gousses vertes, sensibles à ces trois principaux ravageurs des jeunes gousses.

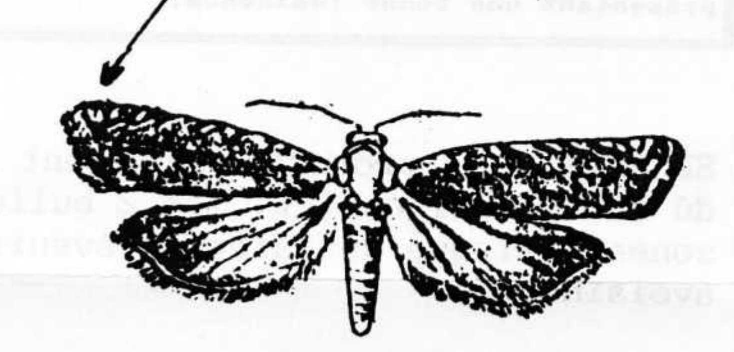
TORDEUSES : le seuil de 30-35 captures hebdomadaires est quelquefois largement dépassé en zone ouest-audoise et se maintient de façon généralisée en secteur précoce (Biterrois, Narbonnais, Basse Vallée de l'Hérault)

PRECONISATION

1/ Zone ouest-audoise : Traitez dès réception à l'aide d'une spécialité (Azophène - Zolone) contenant de la phosalone à 1000 g de m.a./ha, de préférence en soirée en l'absence de pollinisateurs.

2/ Zones précoces côtières : renouvelez le traitement.

3/ Zones Nord-gardoise : attendre



Adulte de tordeuse
couleur gris brunâtre

N.B. : Ces produits sont également efficaces sur Tychius contre les punaises, préférez une spécialité contenant de l'endosulfan (1000 g de m.a./ha).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ÉDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67 92 41 42



P 9

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

MAÏS : - PUCERONS :

* PRESENCE PRECOCE TRES FREQUENTE, MAIS à SURVEILLER MALGRE UNE PREDATION ET UN PARASITISME ACTIF
* NOTE COMMUNE : INRA-AGPM-SPV
  - SESAMIE G1 : FIN DU RISQUE
  - PYRALE G1 : MAXIMUM DU VOL AUTOUR DU 10 JUIN

PUCERONS : un hiver très doux a permis l'installation d'une forte pression de pucerons sur les céréales à paille dont la maturation actuelle explique leur migration vers d'autres graminées, dont le maïs.
Un taux élevé de parasitisme allié à une forte présence de prédateurs (Coccinelles, Syrphes, Chrysopes) devrait en général contenir l'activité et l'expansion de ces ravageurs, qui sont cependant à surveiller.

NOTE A.G.P.M. - I.N.R.A. - S.P.V.

Trois espèces de pucerons peuvent principalement être rencontrées sur maïs :

- Sitobion avenae (puceron des épis des céréales). Cette espèce n'a jamais été impliquée dans des dégâts sur cultures de maïs.

- Metopolophium dirhodum. Ce puceron vert, qui peut coloniser les cultures de la levée jusqu'à l'apparition des panicules, a pu quelquefois être à l'origine de dégâts par le prélèvement de sève et surtout par l'injection de salive toxique.

Jusqu'alors, ces dégâts ont concerné des attaques plus tardives et un seuil de 200 pucerons par plante a été admis pour des cultures à partir de 8-10 feuilles. Pour les stades allant de la levée jusqu'à 7 feuilles du maïs, un seuil d'une dizaine de pucerons par plante, soit la plupart des plantes portant des pucerons, peut être retenu.

- Rhopalosiphum padi. Les dégâts parfois importants que peut provoquer cette espèce sont dus à des pullulations observées durant la période allant de la floraison mâle à 3 semaines après la fécondation.

Pour les stades jeunes du maïs jusqu'à 6-7 feuilles, le risque d'une incidence du prélèvement de sève sur la culture ne doit être pris en compte que pour des populations importantes dépassant une dizaine de pucerons ailés par plante, avec début de formation de colonies d'aptères.

En ce qui concerne, par ailleurs, le risque de transmission de JNO à la culture, il n'a pas été mis en évidence, à ce jour, de nuisibilité du virus pour le maïs en conditions de plein champ.

Pour le choix des produits, se reporter au dépliant AGPM-SPV (cf. bulletin du 4 mai 1990). Les doses sont celles mises en oeuvre sur pucerons des céréales. Aux stades jeunes du maïs, préférer un produit présentant une bonne rémanence.

SESAMIE : la protection devient actuellement inutile mais les traitements qui ont dû être réalisés (cf. les 2 bulletins précédents) tout particulièrement dans les zones à risque devraient prévenir la migration des jeunes chenilles vers les pieds avoisinant.

PYRALE : la caractéristique de cette campagne est le décalage entre stade moyen de la culture (en majorité à 4-6F actuellement) et précocité du vol de la 1ère génération.
Les pontes sont en courts, mais n'ont pas encore été observées au champ (moindre attractivité jusqu'au stade 5-6F).

PRECONISATION
Prévoir un traitement uniquement sur les parcelles très précoces (stade 8-10 feuilles atteint), fortement attaquées et non traitées en 1989.

Un prochain bulletin précisera la situation.

N.B. : 1/ préférez les produits de type micro-granulés.
2/ Attention aux effets favorisants (acariens, pucerons) de certaines formulations liquides.